

# Conseil d'École n°3 – Mardi 19 juin 2018

18h- 19h25

Représentants de la mairie : M Villet, M Ernst

La directrice et les enseignants de l'école primaire de Vers : Mme Josserand, Mme Zietek, Mme Lucchetti, Mme Arnoult, M Pochet, M Raitano.

Les représentants des parents d'élèves élus : Mme Duval, Mme Novo Perez, Mme Floch, Mme Figuet, Mme Dupraz, Mme Guardia

Excusé(e)s : Mme Beguin (responsable périscolaire), Mme Periz (parent d'élèves) M Licitri (IEN de la circonscription)

- Préparation de la prochaine rentrée scolaire

Mouvement des enseignants :

Mme Liothaud est titulaire et reste en poste à l'école. Elle sera à mi-temps.

Mme Josserand est nommée à titre provisoire sur l'école pour la rentrée 2018.

Mme Zietek, Mme Lucchetti, M Pochet et M Raitano quittent l'école.

Sont nommés Mme Larralde et M Mabboux.

Matériel à fournir pour la rentrée : Les listes seront déposées sur le site de l'école de Vers.  
adresse : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/vers/>

- Effectifs pour la rentrée 2018 et répartitions des classes

- **Effectifs**

10 PS	11 CP
16 MS	16 CE1
13 GS	18 CE2
	12 CM1
	17 CM2

Les effectifs sont mis à jour en fonction des données que nous avons actuellement (déménagements, changements d'école).

- Nombre d'élèves en maternelle : **39**
- Nombre d'élèves en élémentaire : **74**
- = **Total : 113**

## ➤ Propositions de répartitions

<u>PS/MS</u> : $10 + 16 = 26$	Mme Liothaud/Mme Christin-Benoit
<u>GS/CE1</u> : $13 + 6 = 19$	M Mabboux
<u>CP/CE1</u> : $11 + 10 = 21$	Mme Josserand
<u>CE2/CM1</u> : $18 + 6 = 24$	Mme Rosa-Brusin
<u>CM1/CM2</u> : $6 + 17 = 23$	Mme Larralde / $\frac{1}{4}$ temps indéterminé

Compte tenu des effectifs, nous devons créer une GS comprenant des enfants d'élémentaire.

GS-CP : c'est une classe difficile car les deux groupes d'enfants ne sont pas autonomes. Nous proposons une GS-CE1 afin d'avoir un groupe plus autonome. Besoin également de séparer le groupe de futurs CE1 pour assurer des meilleures conditions de travail. Le local et l'effectif rendent cette proposition très intéressante.

Les listes de classes seront disponibles le 31 aout 2018, date de pré-rentree des enseignants.

### • Vie de l'école, projets pédagogiques

#### Cycle 1

- Fête des mères : projet plantation
- Projet Ecole et cinéma
- Sorite « Les aigles du Léman »
- Thème de fin d'année : L'Afrique
- Spectacle de fin d'année

#### Cycle 2

- Film d'animation : projeté à la fête de l'école + Diffusé aux familles
- Sortie Ecomusée de Thônes le 15 juin
- 3<sup>ème</sup> film du projet Ecole & Cinéma le 18 juin.
- Correspondance avec l'école de Viry (Rencontres le 4 juin et le 15 juin)
- English Breakfast : dernière semaine de juin.

- Spectacle de fin d'année

### Cycle 3

- Voyage scolaire au Carroz D'Arraches + Visite du Tunnel du Mont Blanc
- Sortie Parc des oiseaux à Villard les Dombes (thème de l'Afrique)
- Fête des pères (jeu de programmation informatique)
- Projet théâtre : Présentation des saynètes à la suite du spectacle.
- « Year book » : Photos de la vie de classe

- **Equipements des locaux, équipements informatiques**

- Alarme incendie élémentaire : rentrée 2018.

A l'étage, prévoir installation de détecteurs.

- Équipements informatiques : la mairie a acheté pour l'école 6 ordinateurs portable.

Budget pour les portables : 4000 €

- **Bilan financier**

APE : La totalité des sorties scolaires de l'année 2017-2018 ont été financé par l'**APE**.  
Nous les remercions fortement.

5000 euros pour l'ensemble des classes + 1500 euros pour le voyage des CM1-CM2.

Coopérative scolaire : Cette année, elle a permis d'acheter des jeux de classes (jeux de figures aimantées, jeux sur la représentation dans l'espace, ...), la Sacem pour la fête de l'école, un massicot ainsi que divers petits équipements pour le quotidien des classes.

Budget mairie : Nous avons poursuivi l'investissement matériel de l'école en complétant l'achat de manuel en français et en maths. Chaque enfant aura un manuel.

Nous avons pu également compléter les ressources pédagogiques dans les classes.

Remarque pour les collègues qui complètent les enseignants à temps partiel : demande de clés supplémentaires. (Clés du portail, clés pour les classes)

## • Questions des parents d'élèves

Les parents qui arrivent avant 17h, doivent payer un tarif plein de 4.40 Euros, multiplié par le nombre d'enfants, pour 15 ou 20 mn de garderie.

Le personnel d'animation est réduit à 2 personnes.

Les sommes ne sont pas en rapport avec le coût du service rendu.

Nous demandons à ce qu'un tarif progressif soit mis en place.

D'autre part, quand le parent peut récupérer l'enfant, même s'il prévient avant, la garderie est facturée.

Nous demandons à ce que l'inscription à la garderie puisse être modifiée jusqu'à la veille et non au jeudi 8h de la semaine précédente.

Réponse de la mairie :

-modification / délai inscription garderie : rejetée par le conseil municipal. Trop compliqué actuellement car il manque du personnel (départ de Mme Boury)

-Cantine : 1 personne supplémentaire à la rentrée prochaine.

-Bilan positif concernant la présence des parents lors du temps de cantine.

-Nouveau règlement cantine : Présence des parents obligatoire, 1 fois par an, pour ceux dont les enfants mangent à la cantine.

Séance levée à 19H25

La directrice, Mme Josserand

La secrétaire de séance, Mme Zietek